



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie

LUNDI 8 JUIN 2026 à 19H00

Le temps d'échange avec les habitants se déroulera de **18h30 à 19h00**

Affiché le jeudi 04 juin 2026

ORDRE DU JOUR – Session ordinaire

	APPROBATION DU PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 12 MAI 2026
1	EQUIPE MUNICIPALE – DETERMINATION DES ORIENTATIONS EN MATIERE DE FORMATION DES ELUS ET FIXATION DES CREDITS OUVERTS A CE TITRE
2	EQUIPE MUNICIPALE – DÉSIGNATION D'UN CORRESPONDANT DÉFENSE
3	RESTAURATION SCOLAIRE – MISE À JOUR DU RÈGLEMENT INTERIEUR DU RESTAURANT SCOLAIRE
4	PERSONNEL COMMUNAL – OUVERTURE D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2 ^{ème} CLASSE
5	PERSONNEL COMMUNAL – DELIBERATION-CADRE PLURIANNUELLE RELATIVE AU RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS POUR ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITE ET REMPLACEMENT TEMPORAIRE D'AGENTS INDISPONIBLES
6	FINANCES – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU RUGBY CLUB DES CÔTES D'AREY POUR L'OPÉRATION « LA BALLE OVALE »
7	FINANCES – COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE

